

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE TROIS SEPTEMBRE (03/09/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 août 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 22

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 11

M. Luc PORTES (Représenté par Monsieur Guy LOURMEDE), Mme Any DELCHER (Représentée par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoints**

M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), M. Michel ALBERGUCCI (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Sophie LOPEZ), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Monsieur Ignace VELA), Mme Estelle HEMMAMI (Représentée par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Guy LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

COMMERCE

09 – 03 septembre 2024

9. Attribution de subventions dans le cadre de l'aide au loyer pour l'installation de commerçants sur la commune de Moissac

Rapporteur : Madame ORTALO

Vu l'article L.1511-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la ville de Moissac est une ville touristique qui accueille le premier site touristique du département, l'Abbatiale Saint Pierre et son cloître et qu'à ce titre la Ville apporte un soutien fort au maintien et au développement de l'offre commerciale de son cœur de ville.

Considérant qu'un dispositif d'aide à l'installation a été mis en place à l'attention des commerçants qui portent un projet d'installation pérenne lors de la séance du Conseil municipal du 10 décembre 2020 et modifié le 9 octobre 2023,

Considérant la recevabilité des demandes de subvention formulées par « La petite boutique » et « O Quali'Net » dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le versement des subventions suivantes aux entreprises citées :

Entreprise	Activité	Montant de l'aide mensuelle	Bonus ouverture estivale
La petite Boutique	Vente cadeaux, décoration, équipement de la maison	200 €	-
O Quali'Net	Pressing	200 €	-

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante,

DIT que le versement sera versé mensuellement,

DIT que le versement sera interrompu en cas de cessation d'activité sur la ville,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

Pour copie conforme
Moissac, le 04 septembre 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Guy LOURMEDE